

ETAT DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN DES

CODE INSEE	COMMUNE	INSTAURATION DU DPU	ZONAGE CONCERNE	DPU sur les commerces	DELEGATION A LA COMMUNE DE LA TOTALITE DU DPU A L'EXCEPTION DES ZONES D'ACTIVITES	DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE
		OUI/NON		OUI/NON		OUI/NON
38034	Beaurepaire	oui	U et AU		ZI DES ABBATOIRS/ ARDAGH ROUTE DE VIENNE/ ZA DU BATTOIR/ ZA DE CHAMPLARD/ ZI DES FROMENTAUX/TRANSPORT BOURGET ROUTE DE JARCIEU/ZI DE LA MALADIERE/ZI de PRE MORNAY/ZI DU PONT DU MILIEUX/ZI DU POULOUX/ZI DE LA VALLOIRE	
38037	Bellegarde-Poussieu	RNU			ZA de BELLEGARDE POUSSIEU	
38066	Chalon	OUI	U et AU		AUCUNE EXCEPTION	
38134	Cour-et-Buis	RNU			ZA DES RIVOIRES	
38198	Jarcieu	oui	U et AU		ZA LES BLACHES/CONJARD/DECHAUMET	
38240	Moissieu-sur-Dolon	oui	U et AU		AUCUNE EXCEPTION	
38244	Monsteroux-Milieu	RNU			ZA LE GONTARD	
38259	Montseveroux	oui	U et AU		ZA LES BOURNES	
38290	Pact	OUI	U et AU		ZA LES ECHAUX	
38307	Pisieu	à confirmer	U et AU		AUCUNE EXCEPTION	
38311	Pommier-de-Beaurepaire	oui	U et AU		ZA SUCHARDON SUD	
38324	Primarette	oui	U et AU		TENCATE	
38335	Revel-Tourdan	OUI	U et AU		ZA ETANG GIRARD	
38363	St-Barthélémy	OUI	U et AU		ZA LES FROMENTAUX/ZA LE SUZON/ZA DU SUZON NORD	
38406	St-Julien-de-l'Herms	oui	U et AU		ZA CHEZ MADAURE	